

Questions et réponses : moratoire provisoire sur la récolte du caribou de l'île de Baffin

Le 19 décembre 2014

Situation actuelle

Q : Pourquoi ne peut-on plus chasser le caribou sur l'île de Baffin?

R : La population de caribous de l'île de Baffin a décliné de façon drastique. L'entière population de caribous de l'île de Baffin est maintenant estimée à un nombre total allant de 3 462 à 6 250 bêtes, une baisse de 90 à 95 pour cent depuis les années 1990, alors que la population était estimée à environ 120 000 à 330 000 bêtes.

Le but du moratoire provisoire est de protéger le troupeau existant et de lui permettre de se repeupler avec le temps.

Q : Quand pourrons-nous chasser à nouveau le caribou de l'île de Baffin?

R : Le moratoire provisoire est en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Il n'y a pas de solution immédiate pour régler cette situation. Nous travaillons avec nos partenaires de la cogestion pour élaborer un plan de gestion à long terme du caribou de l'île de Baffin.

Q : Comment savez-vous combien il y a de caribous?

R : Pour obtenir une estimation de la population de caribous de la toundra, nous avons utilisé une méthode de relevé aérien. Cette méthode comprend l'utilisation d'un avion, le recours aux services d'observateurs bien formés et l'utilisation d'un plan de relevé conçu soigneusement pour compter une portion représentative de la harde. À l'aide de méthodes statistiques, nous pouvons ensuite calculer approximativement le nombre de caribous dans un secteur donné. Ce type de relevé fonctionne particulièrement bien dans l'Arctique étant donné qu'il n'y a pas d'arbres.

Q : Pourquoi devrions-nous être préoccupés s'il s'agit d'un cycle naturel?

R : Bien que la diminution de la population de caribous de l'île de Baffin fasse partie d'un cycle naturel, nous sommes à un moment crucial et les mesures que nous prenons

à l'heure actuelle auront soit un effet positif, soit un effet négatif sur la population. Chaque caribou tué réduit le nombre de caribous pouvant se reproduire, ce qui diminue la capacité de repeuplement de la population.

Outre le cycle naturel, le caribou de l'île de Baffin subit des pressions additionnelles en raison de l'utilisation de techniques et d'équipements de chasse plus sophistiqués. De plus, l'augmentation des populations humaines, des infrastructures et d'autres activités humaines peut avoir un effet négatif.

Le moratoire provisoire

Q : Qu'est-ce que ce moratoire provisoire veut dire?

R : Ce moratoire veut dire qu'à compter du 1^{er} janvier 2015, il n'y aura plus de chasse au caribou sur l'île de Baffin, jusqu'à nouvel ordre.

Q : Comment cette mesure sera-t-elle mise en application?

R : Les agents de conservation du Nunavut travailleront en étroite collaboration avec les organisations de chasseurs et de trappeurs communautaires pour surveiller la situation. La protection et la préservation du caribou de l'île de Baffin sont une responsabilité partagée de l'ensemble des collectivités. À compter du 1^{er} janvier 2015, la chasse au caribou sur l'île de Baffin pourrait entraîner une enquête, qui à son tour pourrait donner lieu à des amendes ou à des accusations.

Q : Combien de temps cela durera-t-il? Quelles sont les prochaines étapes?

R : Le but du moratoire provisoire est de protéger le troupeau existant et de lui permettre de se repeupler avec le temps. On ne sait pas combien de temps il faudra pour que la population de caribous soit durable sur l'île de Baffin. La prochaine étape pour la CGRFN est de tenir des audiences publiques au printemps de 2015 et de présenter ensuite des recommandations au ministre de l'Environnement sur les quotas de récolte.

Q : Pourquoi ces mesures n'ont-elles pas été mises en œuvre plus tôt?

R : Le processus de cogestion est long et complexe et demande la participation de nombreux intervenants. Il fallait par ailleurs obtenir des données fiables, provenant d'un certain nombre de relevés aériens, pour que tous les partenaires aillent de l'avant. Il y a eu de longues consultations et il fallait obtenir le consentement de tous les cogestionnaires. En novembre 2014, tous les partenaires de la cogestion, y compris les

représentants des organisations de chasseurs et de trappeurs des dix collectivités de l'île de Baffin, se sont réunis pour discuter des résultats et déterminer les options pour la gestion à long terme.

Impact social

Q : Qu'est-ce que ce moratoire provisoire signifie pour la culture inuit?

R : C'est une solution pénible à court terme pour des gains à long terme. Ce moratoire provisoire nous permet de préserver le caribou de l'île de Baffin pour les futures générations.

Le moratoire provisoire aura sans doute une incidence sur la passation de savoir traditionnel sur le caribou de l'île de Baffin.

Si nous n'arrêtons pas la chasse maintenant, les conséquences seront permanentes. Il n'y aura plus de caribous sur l'île de Baffin, et la culture inuit en sera d'autant plus durement frappée.

Q : Une partie de mes revenus provient de la chasse. Est-ce que le GN compensera cette perte de revenu?

R : Il n'y a aucune compensation monétaire pour les pertes de revenus causées par le moratoire provisoire. La réalité est que les collectivités de l'île de Baffin ont déjà connu un faible nombre de caribous au cours des dernières années et que l'accès à cette ressource a posé de très grands défis.

Des programmes sont déjà offerts pour soutenir l'accès aux aliments traditionnels. Les lignes aériennes du Nord appliquent également des subventions pour livrer les aliments traditionnels d'une région à l'autre.

Q : Q : Quelles seront les conséquences de ce moratoire provisoire sur l'accès aux aliments traditionnels?

R : Il y avait très peu de caribous au cours des dernières années pour fournir un apport substantiel à plus qu'une poignée de personnes sur l'île de Baffin. L'accès aux aliments traditionnels est important pour les Nunavummiut et c'est pourquoi les collectivités doivent assumer une responsabilité partagée quant à la protection du caribou de l'île de Baffin et lui permettre de se repeupler. Un plan de gestion global à long terme sera élaboré afin d'assurer un accès durable au caribou de l'île de Baffin.

La sécurité alimentaire est un enjeu beaucoup plus vaste que celui que représente le moratoire provisoire, et le GN s'est engagé à fournir des solutions viables à long terme par le biais de Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut.